

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3637 - Lundi 18 Mai 2020 - Prix : 200 Fc

RAPATRIEMENT DES COMORIENS À L'ÉTRANGER

434 comoriens arrivés à destination



Arrivée à Moroni des comoriens
bloqués à Maurice et Tanzanie

LIRE PAGE 3

CORONAVIRUS

Guéri du Covid-19, Lava se livre

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

COVID-19
COMORES

VOUS AVEZ DES QUESTIONS
SUR LE CORONAVIRUS ?

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE
SUR LE



1717
Appel gratuit

EDUCATION

Télé-enseignement : la solution fait son bonhomme de chemin

La pandémie de Covid-19 impacte tous les secteurs. L'éducation, l'un des secteurs qui subissent le plus aux Comores, prend un coup de soufflé. Bien que la solution envisagée ne semble pas très rassurante, le ministre le met en pratique comme première solution « palliative ».

Le télé-enseignement, méthode appliquée par le ministère de l'éducation nationale pour assurer la continuité de l'année scolaire 2019/2020, ne convient pas à tout le monde. L'on conteste sa mise en pratique du fait de l'instabilité de l'électricité et d'un non-abonnement à la télévision nationale. Du côté du ministère, l'on estime que la réponse à cette problématique est à chercher ailleurs. « Ce n'est pas à moi de répondre à la question des délestages. Nous sommes très conscients mais je pense que nous

devons nous acclimater, nous adapter et mettre en avant un des aspects de notre devise qui est la 'solidarité », confie le directeur de l'enseignement secondaire au MEN, Ben Halidi Faissoil. Ce dernier estime que « l'Etat, les localités, les associations ainsi que les personnes de bonne volonté doivent s'unir pour accompagner cette dynamique salutaire en situation de pandémie ».

Le coordonnateur des cours télé-enseignement, ne revient pas d'applaudir car pour lancer ce processus, la stabilisation de l'électricité et l'accès à l'internet devaient se faire en amont. Toutefois, du côté du ministère, l'on affirme que si ce système est mis en pratique « c'est pour répondre à une urgence », dit-il. Une volonté qui serait à saluer si et seulement si tout était dans les normes. Néanmoins, le ministère n'entend pas mettre au placard ce processus car tous les moyens ont été mis pour y arriver et



cela via l'Office de la Radio et Télévision des Comores (ORTC). « Dès l'heure où nous avons déclenché cette opération, nous avons identifié des enseignants pour venir concevoir des cours à l'endroit des élèves », explique Ben Halidi Faissoil.

Qu'en est-il des conditions ? Le coordonnateur des cours télé-

enseignement rassure que les ressources humaines et les compétences pour répondre à cette urgence sont présentes. Il rappelle en effet que le pays n'a pas la prétention de faire mieux que les autres pays et montre que « sans moyens, il faut faire peu et avec peu, faire beaucoup ». « Nous faisons avec les moyens de bord et nous invitons tout un chacun à s'impliquer pour

mener à bien ce vaste chantier », lance-t-il.

Pour ce qui est de la transmission, il faut rappeler que ce n'est pas toute la population qui a accès à la télévision nationale. Et ici, le coordonnateur rassure que l'ORTC discute avec les radios périphériques qui sont en majorité des antennes privées pour assurer une couverture totale. Un programme en phase d'essai, notre interlocuteur dit qu'à partir de ce lundi, « il y aura 4 heures de temps par jour allant de 8 heures à 12 heures et qu'au cours de la semaine, un programme stable sera mis en place et annoncé pour la totalité des cours ». A la rentrée prochaine et pour combler les lacunes, notre interlocuteur laisse entendre que des cours de remise à niveau seront effectués « compte tenu du dénouement de la fin de l'année en cours et de l'évolution de la pandémie ».

A.O Yazid

TÉLÉ-ENSEIGNEMENT

ISESCO offre du matériel informatique au ministère de l'éducation

Des équipements informatiques ont été offerts au ministère de l'éducation nationale pour assurer la continuité du système éducatif de l'année académique 2019-2020. Le matériel est évalué à 15 millions de francs comoriens.

Le ministre de l'éducation nationale a reçu de l'Organisation Islamique pour l'Education, la Science et la Culture (ISESCO) du matériel d'informatique d'une valeur estimée à 15 millions de nos francs. Ce don d'équipements intervient suite à la pandémie du Coronavirus qui frappe de nombreux pays actuellement, causant un recul considérable dans de nombreux secteurs dont l'éducation. Pour faire face, des vidéos projecteurs, des ordinateurs fixes et portables, des microphones, des vidéos projecteurs sont mis à la disposition

du ministère de l'éducation nationale pour assurer la continuité de l'année académique 2019-2020.

Le secrétaire général de la commission de l'ISESCO a montré clairement que ces équipements serviront pour l'enseignement à distance, qui par ailleurs, a débuté vendredi 15 mai via la télévision nationale. « Notre objectif est d'intervenir et de renforcer l'enseignement des élèves comoriens en cette période de Covid-19 », souligne Ali Said Ahmed. De son côté, le ministre de l'éducation nationale a salué cet acte louable et remercie cette association qui n'a aménagé aucun effort pour renforcer le système éducatif comorien. « Ils sont les premiers à répondre à nos doléances », annonce Moindjine Moussa.

Pour rappel, le jeudi 14 mai, 100 ministres de l'éducation du monde islamique ont tenu une vidéo-conférence organisée par l'Organisation

Islamique pour l'Éducation, la Science et la Culture (ISESCO) sur les quelques réponses à apporter à cette pandémie du Covid-19 pour une seule visée, celle de garantir la

continuité de l'enseignement. Au cours de cette conférence, ils ont défini le rôle de l'intelligence artificielle dans le développement du système éducatif tout en illustrant les

expériences réussies de certains Etats membres et les défis sur le terrain en cette période de crise sanitaire majeure.

Andjouza Abouheir

Tentative d'incendie au domicile de Nourdine Ben Ahmed

La maison du ministre comorien de la Jeunesse, de l'Emploi, du Travail, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles, des Sports, des Arts et de la Culture a été la cible d'une tentative d'incendie cette nuit.

Pour le feu à Mahombani, qui s'est déclaré dans la nuit de vendredi à samedi, n'a pas fait de victimes. La seule personne qui se trouvait dans la maison à cette heure-là, Anli Chengué a indiqué que c'est une incendie criminelle bien organisée.

Les auteurs de l'incendie ont utilisé de l'essence. Ils l'ont versé sur un canapé à l'entrée et l'incendie a pris dans la véranda de la maison. Toute l'installation électrique a pris feu, le canapé, des chaises et quelques autres objets dans cette véranda.

Ce sont les voisins qui ont donné l'alerte vers 1h du matin lorsqu'ils ont aperçu les flammes de l'incendie. Un voisin s'est vite précipité pour réveiller Anli Chengué qui dormait encore à l'intérieur de la maison. Les



moyens de bord ont suffi pour maîtriser le feu et éviter d'autres dégâts. Les voisins ont utilisé des seaux d'eau pendant plusieurs minutes jusqu'à éteindre le feu.

Des témoignages des voisins nous parlent qu'ils ont entendu des voix étranges comme des individus en train d'organiser quelque chose cette nuit-là. Mais ces derniers ne peuvent rien dire de plus.

Impossible pour l'instant de déterminer qui sont les auteurs de cette incendie dans la maison du ministre Ben Ahmed, alors que ce dernier se trouve en ce moment à Moroni. Même si certaines personnes parlent de menaces.

La gendarmerie et la police sont arrivées ce samedi matin sur les lieux de l'incendie. Une enquête est ouver-

te afin de faire la lumière sur cette affaire.

Ce samedi à Domoni De multiples réactions de soutien, tous solidaires envers Ben Ahmed. Un Directeur d'agence à Domoni qui a requis l'anonymat dans notre article a déclaré son « total soutien à mon ami Le Grand Ben, suite à l'acte odieux commis à son domicile. Ceux qui intimident, menacent, agressent, vandalisent, brûlent, n'auront jamais le dernier mot en démocratie. Nous sommes dans une ville de paix et d'amitiés, on s'aime tous et nous combattons sans relâche ces bandits ». Le ministre ne s'est pas encore prononcé suite à cette incendie, rappelez que les dégâts sont juste matériels et aucun blessé à déplorer.

Naouir Eddine Papamwegne



Remise de matériel informatique au ministère de l'éducation par l'ISESCO

RAPATRIEMENT DES COMORIENS À L'ÉTRANGER

434 comoriens arrivés à destination

Comme prévue, 434 comoriens ont été rapatriés ce week-end après des longs séjours d'attente à l'étranger. Arrivé à l'aéroport de Hahaya, ils remercient le gouvernement pour ce geste louable.

Un ouf de soulagement pour les 434 comoriens qui étaient bloqués en Tanzanie et à Maurice. C'est entre 11h et 16 heures que les deux vols ont atterri à l'aéroport international de Hahaya. Après une mise en quarantaine et un suivi sanitaire régulier, c'est à bord

de Kenya Airways et d'Air Tanzanie qu'ils vont pouvoir rejoindre leur famille. Sur place, le gouvernement a pris les dispositions nécessaires à savoir la mise en place des équipes médicales pour le prélèvement, le port des masques et une prise de la température pour tous les passagers. « L'ensemble des passagers seront suivis par des médecins durant 14 jours afin d'évaluer leur état de santé, annonce Youssouf Mahamoud, le responsable du comité logistique. Pour les passagers qui étaient en Tanzanie, ils étaient suivis régulièrement par un médecin sur

place. Cependant, vu qu'ils n'ont pas pu faire le test sur place, nous avons fait des prélèvements et par la suite nous allons les analyser afin de connaître leur état de santé. Pour les compatriotes de Maurice, eux par contre, ils ont fait le test avant de revenir au pays ».

A bord de Kenya Airways, la COI a déployé un épidémiologiste pour un appui technique avec des tests rapides et une caméra thermique. Sourire aux lèvres, les passagers se réjouissent et remercient le président Azali Assoumani. « Dans l'ensemble, tout est bien passé. Les

14 jours sont bien passés, logés et nourris. Nous remercions notre pays », souligne une des passagers. De son côté, Djaffar Mohamed Abdou Djaffar n'arrive pas à cacher sa joie. « Il est vrai que nous avons souffert mais l'Etat a fait le nécessaire pour nous rapatrier », dit-il.

Quant au porte-parole du gouvernement, il remercie le ciel que ses compatriotes rentrent sains et saufs. « Nous avons pris les dispositions possibles pour assurer leur rapatriement à savoir leur mise en quarantaine et la prise en charge des vols bien que la situation n'était pas aussi faci-

le », avance Houmed Msadie. Pour rappel, 1 milliards 500 KMF est le budget mis en place par le gouvernement pour riposter contre le Coronavirus dans le pays. Sur ce, 117.000 dollars soit 57 760 226 KMF a été utilisé pour ces rapatriements. Le gouvernement comorien a mis à la disposition de ces personnes des bus pour les acheminer jusqu'à leurs domiciles respectifs. Ils annoncent aussi que les formalités pour les comoriens qui sont à Dubaï ont déjà commencé.

Andjouza Abouheir

CORONAVIRUS

Guéri du Covid-19, Lava se livre

Ayant survécu au Covid-19 après 4 semaines d'hospitalisation, Saïd Mohamed Lava se livre. Dans une vidéo postée sur la page Facebook de la radio Hayba Fm, l'ancien militaire raconte son histoire et remercie les équipes soignantes de leurs efforts. Un témoignage très poignant.

Ancien militaire, Saïd Mohamed Lava a survécu au Covid-19. Combattant de nature, il fait partie des trois patients guéris du Covid-19 sur les 7 ayant quitté le centre hospitalier de Samba Kouni. Un vrai vaillant, cet ancien capitaine de l'armée comorienne profite de l'occasion pour conscientiser la population. Ce dernier affirme bel et bien que la maladie est dans

nos îles. « J'ai tenu à faire ce témoignage pour dire aux gens que je suis guéri et en vie. La Covid-19 est une maladie comme les autres et il n'y a pas à avoir peur ni honte de l'avouer », dit-il. Sans le moindre doute de contamination à la mi-avril lorsqu'il tomba malade, Saïd Mohamed Lava dit être épris d'une forte température et d'une toux aiguë. Mais affirme-t-il, « comme tout le monde parlait de la dengue, j'ai cru que c'était ça ».

Après s'être soigné de chez lui, et voyant son état de santé se dégrader, cet ancien haut gradé de l'armée décida d'aller à l'hôpital. « C'est là que ma famille à savoir ma femme et mes enfants ont décidé de me conduire à El-Maarouf », confie-t-il. Hospitalisé depuis le 25 avril dernier aux urgences, son état de santé



Capitaine Lava après sa sortie d'hôpital

s'améliorait au moment où il a commencé à suivre le traitement et confirme que « la température a commencé à baisser. Je me sentais un peu fort. Et je me déplaçais sans problème ». Son statut de Covid+, Lava ne l'a pas appris tout de suite. Mais lorsqu'il devait quitter l'hôpital, les médecins lui ont interdit car le sus-

pectant. « Je ne pouvais pas rentrer chez moi », lance-t-il.

Le lendemain, il fut transféré en réanimation et placé sous oxygène car à la moindre marche, il s'essouffait. Le lundi 27 avril, il a été transféré à l'hôpital de Samba sans avoir été informé des raisons de son transfert, ni de la maladie dont il souffrait. « J'avais fait une échographie et une radiographie dans une clinique. Le résultat a révélé qu'il y avait eu une infection pulmonaire », confie-t-il. Sa positivité au Covid-19, Saïd Mohamed dit l'avoir su une semaine après qu'il soit transféré au centre hospitalier de Samba. « Les médecins ne m'ont rien dit par prudence. Mais à la manière dont j'ai été traité, je me suis rendu compte que j'avais le Covid-19 », dit-il. Bien qu'il vivait cette période la peur au

ventre, Lava se répétait qu'il ne devait pas céder à la panique et qu'il devait aider le personnel soignant et être coopérant. Seul face à son destin, isolé et sans la présence de sa famille mais en compagnie du personnel médical qui s'occupait de lui jour et nuit.

Placé sous oxygène 24h/24h, il passait un contrôle toutes les 2 heures et une piqûre toutes les 8h. Près de 2 semaines après, le capitaine a rejoint sa famille et affirme que « la maladie existe pour ceux qui ne le croient pas. Renforçons les gestes barrières, écoutons les recommandations, restez chez vous si votre déplacement n'est pas nécessaire ». A ceux qui le disaient mort, Lava leur affirme qu'il est « un mort vivant ».

Andjouza Abouheir

JUSTICE

450 jours après, Idi Boina recouvre sa liberté

Après près de 15 mois de détention, Idi Boina vient d'être mis en liberté provisoire par le juge d'instruction. Il a été arrêté depuis le 11 février 2019 dans le cadre du dossier de la mutilation de la main d'un gendarme lors du référendum du 30 juillet 2018. A l'issue de cette libération, le juge lui a interdit de quitter l'île de Ngazidja sans son autorisation.



Idi Boina avec ses avocats après sa libération

Ancien compagnon du président Azali Assoumani au sein de la Convention pour le Renouveau des Comores (CRC), principal parti au pouvoir, Idi Boina vient d'être libéré après près de 450 jours de détention dans le cadre du dossier de la mutilation de la main d'un gendarme lors du scrutin référendaire du 30 juillet 2018. Bien qu'interdit de quitter l'île de Ngazidja sans autorisation du juge d'instruction, son avocat s'estime

heureux du fait que son client a retrouvé sa famille. « C'est un grand ouf de soulagement », lâche Me Fahardine Mohamed Abdoulawahid en précisant que « le sentiment suivant est celui d'une victoire de 15 mois de bataille judiciaire ». « Jamais je n'ai assisté à une procédure qui a dépassé les bornes comme celle de Idi Boina », poursuit-il.

Bien que soulagé, l'avocat d'Idi Boina considère qu'il y a une main mise dans ce dossier. Ainsi, il estime

que « le juge d'instruction est sous influence » sans pour autant préciser de qui. « La motivation de celui-ci démontre qu'il n'avait pas depuis le début jusqu'à ce jour, aucun intérêt particulier à garder Idi Boina en détention préventive. Les conditions de retenir une personne en détention n'étant pas celles ayant motivé sa liberté. Sinon l'ordonnance serait autrement motivée », regrette-t-il. Confiant quant à l'innocence de son client, cet avocat exerçant au barreau

de Moroni montre que le seul crime commis par ce dernier c'est « celui d'avoir soutenu une autre idéologie politique que celle du pouvoir en place ». « C'est un dossier purement politique malgré tout », profère-t-il.

L'avocat reste convaincu que toute la procédure a été basée sur une mascarade. Il va jusqu'à dire que « c'est une mise en scène, une mauvaise foi affichée ». « Quels sont les risques qui pesaient pour un renouvellement d'une infraction pour une personne qui a insisté sur son innocence et dont aucune preuve contre lui n'a été rapportée », se questionne l'avocat d'Idi Boina. Depuis l'arrestation de leur client à ce jour, les avocats d'Idi n'avaient pas croisé les bras, allant jusqu'à déposer 8 demande de mise en liberté d'office. « Depuis son inculpation, nous avons fait savoir au juge par des requêtes que cette procédure ne devait pas

avoir lieu, vu qu'il y a ce qu'on appelle autorité de la chose jugée. [...] Et voici qu'on nous signifie une ordonnance de mise en liberté provisoire », s'indigne l'homme en noir et blanc regrettant que le juge ordonne une liberté provisoire alors qu'ils avaient formulé une demande de mise en liberté d'office. « C'est une entorse à la loi », dit-il.

Pour ce qui est de la suite de la procédure, l'avocat dit que « il faut attendre l'ordonnance finale du juge d'instruction qui décidera de la suite. Soit une ordonnance de non lieu ou une ordonnance de renvoi devant la juridiction de jugement. Ce que nous ne souhaitons pas ». En attendant la suite du dossier, Idi Boina va pouvoir passer du temps avec sa famille et ses proches en cette période de ramadan et de crise sanitaire.

A.O Yazid

LIBRE OPINION

Le contact tracing : un outil indispensable dans la lutte contre le COVID-19 aux Comores

Nombreux sont les chefs d'Etat des pays durement touchés par le COVID-19 qui ont utilisé un vocabulaire belliqueux pour exprimer la lutte contre cette maladie. Comme toute guerre, il y a besoin de bien s'armer et utiliser une stratégie adaptée pour sortir vainqueur. Pour lutter contre le COVID-19, les mesures de prévention individuelles sont les armes les plus efficaces pour se protéger soi-même, protéger sa famille et tout le pays.

Renforcer les moyens de lutte contre le COVID-19 aux Comores est d'autant plus important que la situation épidémiologique y est très inquiétante. A ce jour, les autorités comoriennes font état de 11 cas confirmés dont 1 décès et 84 cas suspects. Toutefois, cette situation pourrait être sous-estimée. En effet, en l'absence de mesures de protection adéquate, une personne atteinte du COVID-19, contamine en moyenne 3 autres personnes. De plus, la période d'incubation de la maladie, qui correspond à la durée entre l'infection et l'apparition des premiers signes du COVID-19 varie de 1 à 14 jours avec une moyenne de 5 à 6 jours. A cela s'ajoutent les nombreuses personnes porteuses du virus SARS-COV-2, responsable de la maladie, qui sont asymptomatiques ou pauci-symptomatiques.

Dans ces conditions, l'application des gestes barrières est très importante. Ces mesures sont : se laver les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou avec une solution hydrologique, porter de masques, se saluer sans se donner la main, tousser sous le coude, éviter les rassemblements et ne sortir de chez soi qu'en cas de strict nécessité pour diminuer le risque de ren-

contrer une personne potentiellement contagieuse. Si l'on est obligé de sortir, le respect de la distanciation sociale est indispensable. En effet, une personne atteinte du COVID-19 transmet le virus à travers les postillons qui sont les gouttelettes de salive projetées en parlant ou en toussant mais aussi les particules libérées par les voies respiratoires en éternuant. C'est pour cette raison qu'il est recommandé de se tenir à plus d'un 1 mètre les uns des autres afin d'éviter de se faire contaminer par son interlocuteur ou par la personne en face.

En plus de ces mesures individuelles et celles coercitives prises par le gouvernement, les autorités doivent surtout mettre en place une vraie stratégie de dépistage et d'investigation des cas confirmés pour enrayer la dynamique épidémique. Parmi les outils les plus efficaces figure le contact tracing.

Le contact tracing est un anglicisme qui se définit par le suivi des contacts. C'est l'un des meilleurs moyens à mettre en œuvre pour lutter contre le covid-19. Cette méthode consiste à suivre les proches contacts d'une personne confirmée positive au COVID-19 jusqu'au 14^{ème} jour de la date du dernier contact. Ces 14 jours correspondent à la période d'incubation maximale du virus. L'objectif est de casser les chaînes de transmission de la maladie et prévenir la propagation du virus.

Concrètement, le contact tracing devait être mis en place autour de chaque cas confirmé. Dès l'annonce des résultats des analyses biologiques, la personne atteinte du COVID-19 devrait s'isoler rapidement pour éviter de propager la



maladie. Les autorités devraient vérifier si la personne a les moyens de s'isoler à son domicile et lui fournir des masques pour protéger les membres de la famille. Un enquêteur de l'équipe d'investigation doit rapidement entrer en contact avec lui pour l'interroger sur sa santé mais aussi sur les circonstances d'exposition à la maladie et établir la liste de tous ses contacts. Ces derniers doivent être interrogés par la suite sur leur état de santé puis classés selon 2 niveaux de risque :

Risque modéré à élevé : dans ce niveau de risque, ce sont les personnes qui ont eu un contact étroit avec la personne confirmée positive au COVID-19. Un contact étroit est une personne qui, à partir de 24 à 48h précédant l'apparition des symptômes d'un cas confirmé, a partagé le même lieu de vie (par exemple : famille, même chambre) ou a eu un contact direct avec lui, en face à face, à moins d'1 mètre du cas ou pendant plus de 15 minutes,

lors d'une discussion ; flirt ; amis intimes ; voisins de classe ou de bureau ; voisins du cas dans un moyen de transport de manière prolongée ; personne prodiguant des soins à un cas confirmé ou personnel de laboratoire manipulant des prélèvements biologiques d'un cas confirmé, en l'absence de moyens de protection adéquats.

Risque faible : les personnes qui ont eu un contact très limité avec le cas confirmé au COVID-19 de manière ponctuelle, sans passer plus de temps comme décrit au premier niveau de risque.

Les contacts à risque modéré à élevé sont ceux qui peuvent potentiellement devenir des cas confirmés. Idéalement, ces contacts devaient être mis en quarantaine et suivis par téléphone une fois par jour pendant 14 jours pour vérifier s'il n'y a pas apparition des symptômes. En cas d'apparition du moindre symptôme, ces contacts doivent pouvoir appeler les autorités afin de se faire prélever pour vérifier biolo-

giquement s'ils sont positifs au SARS-COV-2. La précarité de la grande majorité de la population pourrait être un frein à l'application d'une telle mesure. La solution alternative serait de fournir à ces contacts des masques couvrant la période de quatorzaine. Une attention particulière doit être portée aux personnes âgées et celles ayant des comorbidités, elles sont plus à risque de développer des formes plus sévères de la maladie.

Si ce travail de contact tracing n'est pas fait de manière rigoureuse et dans les meilleurs délais, entre 24 à 48h maximum après la confirmation biologique de chaque cas, nous prendrions le risque de passer dans des phases plus compliquées de la circulation du virus sur notre territoire. En France, le premier ministre a parlé d'une brigade de contact tracing massif, pour désigner l'équipe en charge du suivi des contacts proches d'une personne atteinte du COVID-19 après le déconfinement de la population. Les responsables en charge des investigations épidémiologiques aux Comores pourraient s'appuyer des volontaires du milieu associatif, qui, une fois formés et équipés de moyens de protection, seraient sûrement très ravis d'apporter leur soutien pour former une telle brigade. D'ailleurs, les initiatives fusent dans notre pays. Des associations villageoises mettent en place, un peu partout sur le territoire, des mesures de prévention pour combattre le COVID-19. Elles ont besoin d'être encouragées dans ces initiatives car la santé est un bien commun à tous.

Dr Hassani YOUSOUF,
Epidémiologiste

L'ANCIEN COACH DES COELACANTHES FACE À LA PRESSE

Camara : «J'ai fait mes preuves mais on oublie vite aux Comores»

Ali Mbaé Camara, l'ancien sélectionneur des Comores, s'est entretenu hier avec Comores presse sportive. Il a fait un break de sa carrière de coach national. Ce dernier a fait preuve d'appréciation du travail bien fait par l'actuel entraîneur de l'équipe des Comores, Amir Abdou tout en montrant que « ce qu'il fait n'est pas si mal mais il faut maintenant lui poser la question si on lui donne les moyens qu'il demande, s'il travaille avec la liberté qu'il souhaiterait et si on lui a mis dans les conditions qu'il aurait souhaité avoir ».

Camara a été le tout premier coach officiel des Comores de l'ère Fifa. Il a participé au tournoi arabe au Yémen en décembre 2006 durant lequel il a remporté la première victoire des Comores de l'ère Fifa, contre Dibouti (4-2). « J'ai réalisé des choses entant que le premier sélectionneur de la jeune équipe des Comores. J'ai fait de mon mieux avec les moyens de bords. Je ne par-

lerais jamais de mon bénévolat. J'ai été le premier à faire venir des joueurs expatriés aux Comores (Kassim Abdallah, Salim Mramboini et Yacine Saadi, ndlr), lors des jeux des îles 2007 de Madagascar », dit-il avant de regretter le fait qu'« aux Comores, on oublie vite. Mais j'ai été le premier à avoir bâti la fondation des Coelacanthes ».

Le football comorien a été



Ali Mbaé Camara l'ancien sélectionneur des Comores

inconnu à l'époque que Camara avait le coaching de son équipe A. Mais au fil du temps, il se fait de plus en plus un nom sur l'échelle

régionale, continentale et internationale. Cela a été possible « grâce au sacrifice de l'ancien président Tourqui Salim et les efforts de l'ancien directeur technique Abalanrabou Abdou Chacour Gaga. Ils m'ont soutenu. Et contrairement à ce qu'on raconte aujourd'hui, je n'ai jamais été limogé. Je démissionnais toujours ».

Camara n'est plus en fonction officiellement mais travaille en privé avec des jeunes de différentes nationalités. « Je vis actuellement à Paris où j'encadre des tous jeunes. Mais l'idée de reprendre les crampons pour un club, je l'ai toujours. Je dois m'occuper de mon enfant de 4 ans en attendant un projet sérieux », dit-il. L'ancien assistant technique à l'académie Fifa de Mitsamiouli ne regrette rien de son

temps passé sur le banc des Coelacanthes. Il se rattrape en disant que « ce que je pourrais regretter a été rectifié dans le temps par Amir Abdou et ceux qui m'ont précédé. Il y a un grand travail sur l'état d'esprit des joueurs que je salue. L'équipe grandit et fait son chemin, parce qu'elle a été fondée et préparée en amont ».

Si Camara aurait un bâton magique, « j'aurais aidé le football comorien à se professionnaliser. C'est un rêve. Mais penser aujourd'hui à la formation de base doit être une priorité pour tous. Le football, c'est un sport technique et ça s'apprend logiquement et généralement », a ainsi bouclé son entretien avec la presse nationale sur Whatsapp.

Oustadh Padré